



PRÉPARONS ENSEMBLE

LES TRANSPORTS DE DEMAIN

**CAEN-MÉTROPOLE, VIACITÉS ET LE CONSEIL GÉNÉRAL DU CALVADOS
ONT RÉALISÉ UNE ENQUÊTE MÉNAGES DÉPLACEMENTS
À L'ÉCHELLE DU DÉPARTEMENT.**

Près de 15 000 personnes ont été interrogées entre novembre 2010 et mars 2011. Cette EMD est également soutenue par l'Europe, l'État, la Région Basse-Normandie et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen Normandie. L'Université de Caen et l'AUCAME (Agence d'Études d'Urbanisme de Caen-Métropole) y ont également contribué. En France, cette EMD Calvados 2010-2011 est la deuxième enquête effectuée sur un département, après celle du Bas-Rhin.

ê

**2010-2011
ENQUÊTE-MÉNAGES-DÉPLACEMENTS DANS LE CALVADOS**
Mieux connaître vos déplacements pour mieux préparer
les transports de demain.



RÉSULTATS EMD

ENQUÊTE MÉNAGES DÉPLACEMENTS

2010-2011



COMMENT S'EST DÉROULÉE L'EMD ?

> **14 019 PERSONNES** ont été interrogées chez elles ou par téléphone.

> **50 221 DÉPLACEMENTS** de tous types ont été recensés. Il s'en dégage une connaissance statistique des déplacements sur le territoire et sur tous les jours de la semaine.



QUEL EST SON COÛT ?

L'EMD a été réalisée selon la méthode dite « standard CERTU ». Elle garantit la meilleure fiabilité.

> Son coût : **887 000 € TTC**

Environ 25% du financement apporté par Caen-Métropole, Viacités et le Conseil Général du Calvados.

Et **75% de subventions extérieures.**

La durée de vie et d'utilisation de cette EMD est a minima de 10 années. L'EMD représente un coût moyen de **1,30 € par calvadosien.**

Cette EMD devient un outil essentiel pour concevoir et optimiser les politiques de transport public, leurs évolutions et les projets tels que :

- Le réseau tramway et bus Twisto de Viacités : **28,6 M€ /an.**
- Le réseau Bus Verts du Conseil Général **21 M€/an.**
- Le plan vélo départemental **24 M€.**
- Le projet global de mobilité **300 M€.**



QU'EST-CE QU'UNE EMD ?

Véritable photographie des déplacements quotidiens, l'EMD s'impose comme le meilleur outil de connaissance de la mobilité et de préparation des projets de transport public et de déplacements à venir. Les EMD sont réalisées tous les 10 ans environ pour mesurer les évolutions.



QUELS SONT LES RÉSULTATS DE L'EMD ?

L'EMD OFFRE UNE IMPORTANTE BASE DE DONNÉES SUR LA MOBILITÉ DES HABITANTS DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS.

L'EMD devient l'outil incontournable alimentant toutes études liées aux projets de transport. Elle permet l'amélioration des services publics de transports collectifs (Twisto, Bus Verts, TER, etc.).

L'EMD est exploitée sur des volets allant de l'intelligence territoriale, à l'évaluation et à la prospective. Elle a vocation à servir de matériau d'étude, de recherche et de formation, par exemple à l'Université de Caen. L'AUCAME (Agence d'études d'Urbanisme de Caen-Métropole) l'exploite en particulier pour le compte de l'ensemble des acteurs du territoire (collectivités, monde économique, etc.).

Les résultats de l'EMD se composent de **3 rapports** (territoires de Caen-Métropole, du Calvados et de Caen la mer) et de **9 fiches synthétiques**.



QUELS SONT LES PREMIERS ENSEIGNEMENTS...

L'EMD PERMET DE CONNAÎTRE LES CARACTÉRISTIQUES MOYENNES DE LA MOBILITÉ SUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT OU DE ZOOMER SUR CERTAINS SECTEURS. ELLE IDENTIFIE LES ÉVENTUELLES DIFFÉRENCES.

Ainsi, un calvadosien effectue environ **4 déplacements par jour** dont 2 sur 3 en voiture ! Les déplacements à pied arrivent en 2^e position, avec moins d'1 sur 4. Enfin, les transports collectifs représentent moins de 6 déplacements sur 100.

ê





...ET COMMENT SE POSITIONNE-T-ON PAR RAPPORT À D'AUTRES TERRITOIRES ?

les modes utilisés dans l'agglomération de Caen la mer :

- La voiture : **60%**
- La marche à pied : **28%**
- Le transport collectif : **9%**
- Les déplacements à vélo : **1,5%**

Néanmoins, la part des déplacements en voiture dans l'agglomération de Caen la mer est plus élevée que dans les autres agglomérations prises pour comparaison (Rennes, Tours, Rouen et le Havre).

Si l'utilisation des transports collectifs ne dénote pas, le cumul marche et vélo apparaît en revanche, comme le plus bas de l'échantillon (30% contre 35% au Havre par exemple).



AU QUOTIDIEN, CECI SE TRADUIT PAR...

> LES DÉPLACEMENTS EN VOITURE DANS LE CALVADOS PAR JOUR :

+ de 59 000 déplacements inférieurs à 1 km

(dont 33 000 sur Caen-Métropole, 27 000 dans l'agglomération de Caen la Mer) ;

+ de 413 000 inférieurs à 3 km

(dont 198 000 sur Caen-Métropole, 136 000 dans l'agglomération de Caen la Mer).

> LES DISTANCES MOYENNES :

- pour un trajet à pied **800 m** sur l'agglomération, **900 m** dans le Calvados ;
- pour un trajet à vélo **2 km** sur l'agglomération, **3 km** dans le Calvados ;

L'agglomération Caen la mer se distingue également car elle arrive bien en tête de l'échantillon, en matière de possession de voitures :

- **557 voitures** pour 1 000 habitants ;
- **858 voitures** pour 1 000 habitants ayant le permis de conduire (100 de plus qu'au Havre).

À l'échelle du Calvados, on relève :

- **603 voitures** pour 1 000 habitants ;
- **941 voitures** pour 1 000 habitants ayant le permis de conduire.
- **14%** des ménages n'ont pas de voiture et 25% à Caen.

À l'échelle du département, la vitesse moyenne des déplacements en Bus Verts est très proche de celle de la voiture avec 31 km/h pour les Bus Verts et 36 km/h pour la voiture.

> QUELQUES AUTRES CHIFFRES :

- **30%** trouvent que les Bus Verts sont pratiques ;
- **57%** trouvent que le nouveau réseau de bus Twisto a apporté des améliorations contre 8%. Les autres ne savent pas ou pensent que cela n'a pas changé.



DES CHIFFRES ÉTONNANTS...

Les Calvadosiens passent en moyenne **1h15 par jour** à se déplacer et parcourent 35 km • **Les enfants (5 à 17 ans)** font moins de déplacements à pied qu'en voiture • **Les actifs** travaillant à plein temps sont ceux qui se déplacent le moins à pied

- Un ménage sur deux n'a pas de vélo à Caen la mer • V'eol représente **moins de 5%** des déplacements à vélo de Caen la mer
- **1,07 personne par voiture** sur le trajet domicile-travail, à Caen la mer • **1 habitant de Caen la mer sur 5** a un abonnement de transport en commun.



POURQUOI UNE EMD ÉTAIT-ELLE NÉCESSAIRE ?

- Pour comprendre comment les habitants se déplacent aujourd'hui ;
- Pour connaître les attentes de la population en matière de transport ;
- Pour élaborer les projets de transports de demain ;
- Répondre aux enjeux du développement durable ;
- Développer des solutions innovantes de déplacements afin de limiter les impacts environnementaux et climatiques.

PRÉPARONS
ENSEMBLE
LES TRANSPORTS DE DEMAIN

RÉSULTATS EMD

ENQUÊTE MÉNAGES DÉPLACEMENTS

2010-2011



ÉTUDES ET PROJETS QUI VONT S'APPUYER SUR L'EMD

- Le **projet de ligne 2** de transport en commun en site propre de Viacités ;
- Les **projets de parc-relais** sur le territoire de Caen la mer ;
- Le travail sur la création d'une offre d'**autopartage**, de **covoiturage**, etc. ;
- Les réflexions relatives au **stationnement** ;
- Les travaux relatifs à l'**intermodalité** entre les différents modes de transport alternatifs : bus de ville, Bus Verts, train, vélo...
- Les réflexions dans le cadre de la mise en œuvre du **SCOT Caen-Métropole** et notamment pour le volet "Mobilité" ;
- Les réflexions sur les **Plans Climat Énergie Territoriaux** et les **Agendas 21**.

LES CHIFFRES-CLÉ

Un calvadosien effectue
QUATRE
DÉPLACEMENTS
par jour

1,5% DÉPLACEMENTS
MULTIMODAUX
dans le département
(qui conjuguent
plusieurs modes)

1 250 000
DÉPLACEMENTS PAR JOUR
en voiture dans le Calvados.

Les
25/49 ANS
se déplacent
le plus à cause
du travail et de
l'accompagnement
des enfants.

LES MOTIFS DE DÉPLACEMENTS :

26% POUR LE TRAVAIL
21% POUR LES LOISIRS ET VISITES...
23% POUR LES ACHATS



REMERCIEMENTS

Caen-Métropole, Viacités et le Conseil général du Calvados tiennent à remercier particulièrement les personnes interrogées chez elles ou par téléphone ainsi que les personnes qui ont participé au financement, à la mise en place et au bon fonctionnement de cette opération.



PRÉPARONS ENSEMBLE

LES TRANSPORTS DE DEMAIN

CAEN-MÉTROPOLE
Tél. 02 31 86 39 00
caen-metropole.fr

VIACITÉS
Tél. 02 31 25 45 80
blog.viacites.org

CONSEIL GÉNÉRAL DU CALVADOS
Tél. 02 31 57 12 41
calvados.fr

Partenaires

